



PREFECTURE DU JURA

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

**PROJET D'ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE**  
**DITE du "MONTECHOUX" POUR LA REALISATION DES TRAVAUX**  
**DE CREATION ET D'AMELIORATION DE LA DESSERTE,**  
**SUR LES COMMUNES des MOUSSIERES, BELLECOMBE et LA PESSE**

Aux termes de l'arrêté de Monsieur le Préfet du Jura n° 39-2018-01-25-002 en date du 25 janvier 2018, il sera procédé à une enquête publique de 30 jours :

**du 20 février au 21 mars 2018**

dans les communes **des MOUSSIERES, BELLECOMBE et LA PESSE** sur le projet sus-visé de constitution d'une association syndicale autorisée dite du "MONTECHOUX" pour la réalisation des travaux de création et d'amélioration de la desserte.

Les pièces de ce projet seront déposées dans les mairies de :

➤ **LES MOUSSIERES** (siège de l'enquête publique) : 24 rue de St Claude - 39310 LES MOUSSIERES

Tél. 03.84.41.67.32. - Fax : 03.84.41.65.24.

où les intéressés pourront en prendre connaissance les lundi, mardi et jeudi, de 8 h 30 à 16 h 00

➤ **BELLECOMBE** : Secrétariat de Mairie - Boulème - 39310 BELLECOMBE

Tél. 03.84.41.60.21. - Fax : 03.84.41.60.21.

où les intéressés pourront en prendre connaissance le lundi de 14 h 00 à 17 h 00, le mardi de 9 h 00 à 10 h 00 et le vendredi de 9 h 30 à 11 h 30

➤ **LA PESSE** : 5 rue de l'Epicéa - 39370 LA PESSE

Tél. 03.84.42.70.83. - Fax : 03.84.42.78.44.

où les intéressés pourront en prendre connaissance les lundi et jeudi de 9 h 00 à 11 h 45 et de 14 h 00 à 17 h 00 et le samedi de 9 h 00 à 11 h 45

Ces pièces seront également consultables sur le site des services de l'Etat : [www.jura.gouv.fr](http://www.jura.gouv.fr) - rubrique publications, annonces et avis.

Mr François GOUTTE-TOQUET est désigné pour remplir les fonctions de Commissaire-Enquêteur.

Le Commissaire-Enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie des MOUSSIERES (siège de l'enquête publique), pendant trois jours consécutifs :

**Le 19 mars 2018 de 10 h à 12 h - Le 20 mars 2018 de 14 h à 16 h - Le 21 mars 2018 de 16 h à 18 h**

Les observations des intéressés peuvent être également transmises du 20 février 2018 à 9 heures au 21 mars 2018 à 18 heures de manière dématérialisée à l'adresse suivante : [ddt-public-asa-montechoux@jura.gouv.fr](mailto:ddt-public-asa-montechoux@jura.gouv.fr).

Tous les propriétaires compris dans le périmètre intéressé aux travaux sont convoqués en Assemblée Constitutive :

**MERCREDI 25 AVRIL 2018 à 9 heures 30**  
**à la Mairie des MOUSSIERES**

Mr Christophe COUTIER, demeurant 1177 route de Monnetier - 01410 CHAMPFROMER est nommé Président de cette Assemblée Constitutive.

Le Président de l'Association Jurassienne de Développement Forestier ADEFOR 39, dont le siège social est à la Chambre Départementale d'Agriculture du Jura, BP 40417, 455 Rue du Colonel de Casteljou, 39016 LONS-LE-SAUNIER CEDEX, est chargé d'organiser la consultation des propriétaires.

Les adhésions ou refus d'adhésion doivent être adressés à l'ADEFOR 39 avant la date de l'assemblée constitutive.

**Les propriétaires intéressés sont prévenus que, s'ils n'ont pas formulé leur opposition par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'ADEFOR 39 avant la date de l'Assemblée Constitutive ou par vote à cette assemblée, ils seront réputés favorables à la création de l'Association.**

Le texte complet de l'arrêté peut être consulté dans les mairies précitées, à la Préfecture du Jura (DDT Jura) ainsi que sur le site des services de l'Etat : [www.jura.gouv.fr](http://www.jura.gouv.fr) – rubrique publications/annonces et avis/enquêtes publiques